

11 ème CONGRES DES NATIONS UNIES POUR LA
PREVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PENALE

(BANGKOK 18-25 AVRIL 2005)

ALLOCUTION DE MONSIEUR BOUREIMA BADINI,
MINISTRE DE LA JUSTICE , GARDE DES SCEAUX
DU BURKINA FASO

Monsieur le Président,

**Monsieur le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime,**

Distingués délégués,

C'est un réel plaisir pour moi et ma délégation de participer à ce onzième congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale dont le thème est une interpellation de la communauté internationale toute entière pour une mobilisation générale sans faille, face aux menaces que représentent la criminalité transnationale organisée, le terrorisme et la corruption, pour la paix et la sécurité internationales.

Tout d'abord je voudrais remercier et féliciter les autorités thaïlandaises pour l'accueil de ce 11^{ème} Congrès et pour la parfaite organisation de ce grand événement.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux. Mes félicitations s'adressent également à l'ensemble des membres du bureau. Soyez assuré de la pleine et totale disponibilité de ma délégation à œuvrer au succès de nos travaux.

Mes remerciements au secrétariat de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, pour l'excellente maîtrise des préparatifs et de la mise en œuvre de ce 11^{ème} Congrès.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Je m'associe à la déclaration prononcée par le ministre de la justice du Nigeria au nom de l'Union Africaine sur la position commune Africaine.

Les maux de ce XXIème siècle sont entre autres, le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la corruption. Les Nations Unies ont fait le meilleur choix en décidant de faire de ces maux, une priorité dans sa lutte contre les fléaux des temps modernes. Le monde a encore en mémoire les attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui rappellent à la communauté internationale, l'impérieuse nécessité d'actions concertées au plan sous-régional, régional et international pour les combattre.

Les activités des organisations criminelles internationales se déroulent sur toute l'étendue de la planète ; elles transcendent les frontières et n'épargnent ni petits pays, ni grands pays. Les organisations criminelles exploitent les moindres insuffisances sécuritaires ainsi que toutes les défaillances de nos systèmes juridiques pour réaliser leurs sombres et lugubres desseins.

Leurs activités prennent ainsi diverses formes : immigration clandestine, fraude bancaire, fraude fiscale, braconnage et trafic des ressources naturelles et biologiques, corruption et fraude à l'assurance sur une grande échelle et j'en passe.

Une fois leurs forfaits accomplis, elles injectent l'argent des activités illégales dans le circuit financier régulier en finançant des activités légitimes, blanchissant ainsi leur argent « sale » et recueillant par la même occasion des profits apparemment normaux.

De plus en plus, il naît une chaîne de solidarité entre les organisations criminelles qui, à l'instar des sociétés internationales, sont tout à fait disposées à collaborer entre elles, mettant ainsi en difficulté les systèmes nationaux de surveillance et de lutte

Monsieur le Président

Distingués délégués,

Le continent africain est lui aussi durement touché par le fléau de la criminalité transnationale. Certaines de ses manifestations comme la traite des humains, particulièrement le trafic des enfants et des

femmes, l'esclavage moderne, l'intolérance et l'intégrisme religieux, la corruption, la prostitution, le blanchiment d'argent, le trafic des armes, la fraude fiscale, le commerce frauduleux des ressources naturelles et biologiques etc. , trouvent dans notre continent un terrain de prédilection en raison de la jeunesse de nos Etats, de nos administrations et structures judiciaires, mais également à cause de la pauvreté et du faible niveau de vie de nos populations.

C'est le lieu de se féliciter de l'organisation conjointe par l'Union Africaine et l' Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime en mai prochain à Addis Abeba d'une table ronde de mobilisation de ressources pour combattre ces fléaux en Afrique.

Il me plait de saluer à nouveau l'initiative de l'Organisation des Nations Unies qui a fait de la lutte contre le crime organisé une de ses priorités pour le XXIème siècle se concrétisant par l'adoption de la convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée et de celle de Mérida contre la corruption.

Le dispositif de la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adopté pour faire face au phénomène, offre le cadre d'une coopération internationale plus renforcée, susceptible de permettre de combattre légalement et efficacement ce phénomène contemporain dont les menaces aux triples plan économique, sécuritaire et politique ne sont plus à démontrer.

Outre la convention de Palerme et les trois protocoles s'y rapportant, les Nations Unies ont adopté une convention spécifique, propre à la lutte contre la corruption. Cette convention ainsi que les douze instruments universels de lutte contre le terrorisme offrent à la communauté internationale des moyens appropriés de lutte contre ces fléaux des temps modernes.

Au delà des obligations classiques à l'égard des Etats, le dispositif de Palerme et de Mérida et celui des douze instruments universels contiennent des dispositions spécifiques pour assurer la poursuite des avoirs suspects ainsi que la saisie et la confiscation de

ces avoirs criminels. Les conventions envisagent des formes de coopération judiciaire comme l'extradition, l'entraide judiciaire, la coopération en matière de saisie et de confiscation des instruments et du produit du crime.

Les nouvelles interdépendances créées par le phénomène criminel invitent nos Etats à une coopération tous azimuts pour combattre le terrorisme, la corruption et la criminalité transnationale organisée. Il est particulièrement impérieux de mettre l'accent sur la formation, les échanges d'informations, les enquêtes conjointes, les livraisons surveillées, la surveillance électronique et bien d'autres techniques modernes et originales.

Les questions traitées par les instruments internationaux de lutte contre les différents fléaux doivent avoir une place de choix dans nos politiques et dans nos législations nationales qui se doivent d'incriminer et de réprimer toutes les manifestations du crime organisé dans le cadre d'une coopération renforcée.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Le Burkina Faso, pays des hommes intègres, a toujours fait de la recherche de la paix et de la sécurité internationale un des axes majeurs de sa politique étrangère.

C'est pourquoi, notre pays est résolu à appuyer toutes les actions concertées de promotion de la lutte contre les phénomènes criminels.

A cet égard, notre engagement s'est matérialisé par la participation active du Burkina Faso aux 12 sessions sur l'élaboration de la convention de Palerme et de ses trois protocoles que nous avons ratifiés, ainsi qu'aux sept sessions de négociation de la convention des Nations Unies contre la corruption.

De même je me félicite du fait que l'assemblée nationale du Burkina Faso ait marqué son accord le 31 mars dernier, pour la ratification de la convention des Nations Unies contre la corruption

Le Burkina Faso est donc résolument engagé dans la lutte contre le terrorisme, la corruption et le crime organisé, mais il n'ignore pas que les chances de réussite d'une telle action passent par une coopération internationale nous permettant d'échanger autour des préoccupations communes que nous imposent les organisations criminelles que j'appellerais volontiers « les nouvelles interdépendances »

C'est dans la perspective du renforcement de cette coopération que notre pays a abrité un séminaire ministériel sous régional à Ouagadougou, du 28 au 30 novembre 2001, à l'intention des Etats Membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), destiné à encourager la ratification de la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles.

Dans le même ordre d'idée, notre pays a abrité du 14 au 15 février 2005, un séminaire de formation d'Interpol aux techniques policières d'investigations en matière de lutte contre le terrorisme pour l'Afrique subsaharienne/ projet Baobab

Par ailleurs le Burkina Faso a participé au séminaire ministériel du Caire et à celui de Port Louis, organisés par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Poursuivant ses efforts dans la lutte contre le crime organisé, et cela malgré ses moyens limités, le Burkina Faso a pris part de façon active à la préparation de ce onzième congrès en participant et en présidant les travaux de la réunion régionale Afrique à Addis-Abeba du 1^{er} au 5 mars 2004. Il a également participé activement à la treizième session de la commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale du 11 au 20 mai 2004 à Vienne consacrée à la mise en commun des résultats des réunions

régionales et à la préparation de l'ordre du jour provisoire de ce congrès ainsi qu'à la finalisation des thèmes des ateliers en marge.

Nous ne terminerons pas sans citer les travaux de la 15^{ème} HONLEA Afrique, qui ont réuni à Ouagadougou, du 29 mars au 1^{er} avril 2005, les chefs de services chargés en Afrique de la lutte contre la Drogue.

Enfin, les 5, 6 et 7 janvier 2005, le Burkina a abrité un séminaire national avec l'assistance de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la mise en oeuvre des instruments universels de lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la corruption, séminaire à l'issue duquel d'importantes recommandations et un plan d'action ont été adoptés.

C'est ici l'occasion pour moi d'exprimer à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et aux experts, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, toute notre reconnaissance et notre profonde gratitude pour leur soutien et assistance multiforme aux efforts de notre pays.

Monsieur le président

Distingués délégués,

Je disais qu'à l'issue de ce séminaire, d'importantes recommandations ont été adoptées.

J'ai l'honneur de porter à l'intention de ce onzième congrès, l'économie de ces recommandations qui sont les suivantes :

Le Burkina Faso exhorte tous les Etats membres, à poursuivre les efforts de modernisation législative conforme à l'évolution du droit sur la scène internationale et leur demande d'œuvrer pour la mise en oeuvre des instruments universels de lutte contre le terrorisme en s'inspirant du guide législatif élaboré à cet effet par les soins de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

Le Burkina Faso soutient la publication du guide pour l'incorporation législative et la mise en oeuvre de la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles élaboré par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime et recommande sa plus large diffusion ;

Par ailleurs le Burkina Faso :

- sollicite la création et la diffusion d'un manuel de formation relatif à la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme à l'usage des praticiens des systèmes de justice pénale
- recommande aux autorités nationales compétentes de favoriser les modalités de coopération bilatérale, sous régionale, régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la corruption par la conclusion d'arrangements entre Etats et la création de mécanismes adéquats à cet effet et l'intensification du dialogue, l'échange d'expériences et d'informations aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional et international par le moyen de rencontres, séminaires spécialisés en vue de renforcer les moyens de coopération entre les autorités concernées ;
- soutient en outre les mesures prises pour éradiquer toutes les formes de financement du terrorisme, y compris le gel des avoirs et des biens utilisés dans le cadre des activités terroristes, la surveillance du flux de ces avoirs en procédant à leur saisie et confiscation conformément aux normes juridiques établies à cet effet.
- recommande aux autorités nationales compétentes d'apporter un soutien complet aux victimes du terrorisme et de favoriser les efforts internationaux déployés en vue de leur procurer une assistance matérielle et sociale ;
- recommande enfin à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime l'organisation d'un séminaire sous régional

sur l'entraide judiciaire, celle-ci étant une condition indispensable de l'efficacité de la lutte contre le crime organisé.

Monsieur le président.

Tout en remerciant Monsieur le ministre de la Justice du Nigeria de l'annonce faite au nom du groupe africain de la candidature du Burkina pour abriter le 12^{ème} congrès des Nations Unies, je déclare officiellement cette candidature de mon pays pour le douzième congrès en 2010. Le Burkina Faso dispose à cet effet d'une longue expérience dans l'organisation des rencontres internationales d'envergure parmi lesquelles on peut citer entre autres :

- 1998: organisation du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernements de l'OUA ;
- 2001 : organisation de la conférence internationale de l'Union interparlementaire ;
- 2002 : organisation du sommet Europe-Afrique ;
- 2004: organisation du Xème sommet de la Francophonie.

Ce sont là autant d'expériences capitalisées par le Burkina Faso au fil des années qui témoigne si besoin en était de sa capacité et de sa volonté à mobiliser toutes les énergies nécessaires à la réalisation de cet objectif en 2010. A cet effet, le Burkina Faso a besoin dès aujourd'hui de votre soutien à tous (Etats Membres et ONUDC), pour lui permettre de prendre une part encore plus active à l'atteinte des grands et nobles objectifs poursuivis par la Communauté internationale pour un monde de paix et de justice.

Permettez-moi enfin, d'adresser au nom du peuple et du gouvernement du Burkina Faso, mes vifs remerciements au gouvernement et au peuple thaïlandais pour l'accueil combien chaleureux et convivial dont ma délégation et moi-même avons été l'objet dès notre arrivée dans cette belle ville de Bangkok.

Je vous remercie de votre attention.